

Image not found or type unknown



Treizieme mois suite demission

Par **iguane**, le **24/12/2008** à **20:21**

bonjour
j'ai démissionné en juillet 2007 (le 15/07) en juin 2007 l'on m'a versé le demi treizième mois qui m'a été repris en juillet 2007 j'étais cadre dans la grande distribution en CDI depuis 12 ans en Guadeloupe n'est-ce normal que l'on me reprenne ce demi treizième mois ?
merci par avance

Par **Visiteur**, le **26/12/2008** à **07:22**

bonjour,
vous pouvez vérifier dans votre convention collective l'attribution du 13ème mois...
(certaines exigent que le salarié soit présent à une date donnée pour bénéficier du 13ème mois).